

elle est particulièrement abondante dans celles de Freyberg, de Sainte-Marie-aux-Mines et de Guadalcanal.

BRAQUE s. m. (bra-ke — Ce mot, que la basse latinité nous présente sous la forme de *bracco*, est fort probablement d'origine germanique, et se rattache à l'ancien haut allemand *bracco*; l'allemand moderne dit, dans le même sens *brack*; l'anglais *brack*; le hollandais *braak*. Ce mot a passé également dans les autres idiomes néo-latins : en italien *bracco* et en espagnol *braco*, en provençal *brac*. L'italien a même fait un verbe *braccare*, avec la signification de suivre à la piste. Diez rapproche ingénieusement l'espagnol *braco*, *camus*, et y voit une allusion à la conformation du nez du chien braque. M. Delâtre explique l'allemand *brack* par *rampant*, *courant*, et par extension chien courant). Espèce de chien de chasse à poil ras et oreilles pendantes : *Un beau braque*. Les braques sont bons pour la plaine et les broussailles.

— *Braque du Bengale*, Variété de braque à robe mouchetée.

— Par anal. Homme très-étourdi, écervelé : *On ne peut se fier à lui; c'est un braque*.

Suis-je un braque ?
Dont le cerveau féle sans motif se détraque ?
E. AUGIER.

— Adjectiv. Qui appartient à la race des braques, en parlant des chiens : *Un chien braque*.

— Etourdi, écervelé, en parlant d'un homme : *Décidément cet homme est braque*. *Quoiqu'il ait l'air un peu braque, comment le trouvez-vous ?* (Scribe.)

— **Encycl.** Le braque forme une des meilleures races de chiens d'arrêt. Sa taille varie depuis 0 m. 40 jusqu'à 0 m. 80 et même 0 m. 90. Il a la tête très-forte, les oreilles pendantes, le museau long et carré, l'œil petit, les nariens bien ouverts, la gueule large, le cou peu allongé, le corps épais, la poitrine robuste, le dos et la croupe arrondis, la queue charnue, courte et relevée, les pattes fortes, le poil ras, plus fin sur la tête et les oreilles que sur le reste du corps, blanc, mais ordinairement moucheté de taches brunes très-serrées ou marqué de grandes plaques de même couleur. Le braque cesse de croître à douze ou quinze mois; la durée de sa vie est de quinze à dix-huit ans. Ce chien a de la légèreté et de la vigueur, une grande finesse d'odorat, beaucoup de courage et d'intelligence. Il est très-attaché à son maître. La chaleur l'incommode peu, l'humidité, au contraire, paraît lui être nuisible. On l'estime beaucoup pour la chasse de plaine, et on l'emploie même pour la grande chasse, parce qu'il recherche toute espèce de gibier et qu'il tient longtemps.

Il y a trois variétés : le braque commun, que nous avons décrit, le braque à nez fendu et le braque du Bengale. Le second est bien moins estimé comme chien d'arrêt que le braque commun; le braque du Bengale, au contraire, possède toutes les qualités de sa race. Ses jambes plus courtes et la couleur de son pelage sont les seules particularités qui le distinguent du braque commun.

BRAQUÉ, **ÉE** (bra-ké) part. pass. du v. Braquer. Pointé dans une direction donnée, en parlant des armes à feu : *Vous vous apercevez de leur présence quand vous avez trente canons de fusil braqués sur vous*. (Ed. About.) *Vingt canons braqués sur lui ne l'eussent pas fait reculer*. (F. Soulié.)

On a vu des canons braqués sur cette enceinte.

Dirigé, fixé sur un objet, en parlant des yeux ou des instruments d'optique : *Elle s'en alla, sage et fière, à l'église, où elle priaît bien un peu, mais où elle n'oubliait guère que tous les regards étaient braqués sur elle*. (G. Sand.) *Quoiqu'il n'y eût personne, ma lunette resta braquée*. (P. Féval.) *Son excellente vue lui permettait de voir les lunettes braquées sur la loge aristocratique par excellence*. (Balz.) *Le notaire vit alors tous les yeux braqués sur lui*. (Balz.) *Il lui arrive souvent d'avoir l'œil braqué sur le chef d'orchestre et de marquer la mesure avec le pied*. (G. Bénédict.) *Ses yeux étaient braqués droit devant lui, et toute sa physionomie était tendue par une rigidité de pierre*. (Baudelaire.)

Des enfants d'Uranie un essaim curieux,
D'un tube de cent pieds braqué contre les cieux,
Observait les secrets du monde planétaire.

Fig. Appliqué à un objet, en parlant de l'esprit : *Je gardais invariablement mon attention braquée sur la lettre*. (Baudelaire.)

BRAQUEMART s. m. (bra-ke-mar — du gr. *brachus*, court; *machaira*, épée, ou de l'allemand *braket*, grand sabre. L'étymologie grecque est confirmée par l'orthographe ancienne *brachmar*). Épée, ou plutôt sabre à lame courte, large, arrondie par le bout et tranchante des deux côtés, dont on se servait uniquement pour frapper de taille : *L'usage du braquemart était surtout répandu au xve et au xvie siècle; certaines de ses variétés se nommaient jacquemarts, malchus, etc.*

Disant ces mots, il marche fièrement,
Brayant l'air un braquemart tranchant.

Ne s'emploie plus aujourd'hui qu'en plaisantant. On lui a souvent donné un sens obscène.

BRAQUEMENT s. m. (bra-ke-man — rad. braquer). Action de braquer, état de ce qui

est braqué : *BRAQUEMENT d'un canon*. || Peu usité.

BRAQUEMONT (Robert de), dit *Robinet*, amiral français du xive et du xve siècle. Conseiller et chambellan du roi de France Charles VI, il servit d'abord sous l'amiral de Vienne. Il s'attacha ensuite au roi de Sicile, puis à celui de Castille, et remplit diverses missions importantes. En 1415, Charles VI le mit, conjointement avec le bâtard de Bourbon, à la tête de l'armée levée pour empêcher le ravitaillement de Harfleur. Il fut nommé amiral en 1417; mais le triomphe de la faction de Bourgogne lui fit bientôt perdre cette charge, et il se retira en Espagne.

BRAQUER v. a. ou tr. (bra-ké). Pointer, diriger l'ouverture d'une arme à feu vers un point donné : *BRAQUER un canon contre la muraille*. *BRAQUER son fusil sur un meurtrier en fuite*.

— Par ext. Diriger, fixer, en parlant des yeux, d'un instrument d'optique : *BRAQUER les yeux sur quelqu'un*. *BRAQUER un télescope sur une étoile*. *BRAQUER sa lunette sur une femme*. Il disputait de chimie avec Gay-Lussac, et il apprendrait à Arago à BRAQUER un télescope sur Venus ou sur Jupiter. (Cormen.) *Fargeau reprit sa position et BRAQUA indolemment sa lunette sur la galerie*. (P. Féval.)

BRAQUES s. f. pl. (bra-ke — du lat. *brachium*, bras). Pincées de l'écrivain. || Vieux mot.

BRAQUET s. m. (bra-ké). Nom que donnaient autrefois les paysans à des clous dont ils se servaient pour fermer leurs souliers.

BRARD (Cyprien-Prosper), minéralogiste français, né à l'Aigle (Orne) en 1786, mort au Lardin (Dordogne) en 1838. Il fut élève de l'Ecole des mines, et en sortit avec le titre d'ingénieur. Il fut quelque temps directeur des mines de Servaz en Savoie, et devint ensuite directeur et concessionnaire des houillères du Lardin. Dans les nombreux voyages qu'il eut l'occasion de faire, il recueillit une très-grande quantité de minéraux précieux, qui font aujourd'hui partie des richesses minéralogiques que possède notre Muséum d'histoire naturelle. On a de lui, entre autres ouvrages : *Manuel du minéralogiste et du géologue voyageur* (1803); *Traité des pierres précieuses, des porphyres, des granits* (1808, 2 vol.); *Histoire des coquilles terrestres et fluviatiles qui habitent aux environs de Paris* (1815); *Minéralogie appliquée aux arts* (1821, 3 vol.); *Minéralogie populaire* (1828); *Description d'une grande école gratuite en plein air, à l'usage des ouvriers et de leurs enfants* (1824); *Mémoire sur un nouveau procédé tendant à faire reconnaître immédiatement la pierre gélive ou gélivée* (1821); ce travail valut à M. Brard une médaille d'or de la Société d'encouragement. Le procédé dont on y trouve la description consiste à plonger les pierres à bâtir dans une dissolution concentrée de sulfate de soude, qui détermine leur exfoliation lorsqu'elles sont gélives, tandis qu'elle n'opère aucune altération sur les pierres de bonne qualité.

BRAS s. m. (bra — lat. *brachium*, même sens). Chacun des deux membres supérieurs attachés à l'épaule, chez l'homme et chez les quadrumanes : *Le bras droit*. *Le bras gauche*. *Un bras de femme*. *Le bras d'un singe*. *Etre blessé au bras*. *Remuer les bras*. *Tenir quelqu'un dans ses bras*. Les bras, les mains et tout le corps entrent aussi dans l'expression des passions. (Buff.) *Elle avait les bras et les pieds nus*. (B. de St-P.) *J'emportai Atala dans mes bras, au fond de la forêt*. (Chateaub.) *Vous m'aimez ! dit-il avec transport; et il jeta son bras autour de la taille de l'Égyptienne*. (V. Hugo.) *La plupart des femmes des villes ont les bras et les cuisses trop grêles*. (Maquet.)

De ses bras innocents je me sentis presser.
RACINE.
La Mollesse en pleurant sur un bras se relève.
BOILEAU.
Quel plaisir de venger moi-même mon injure,
De retirer mon bras teint du sang du parjure !
RACINE.

Se dit particulièrement de la partie du bras qui s'étend de l'épaule au coude, la partie du coude au poignet s'appelant *avant-bras* : *Le bras et l'avant-bras*. *Le bras n'a qu'un os, et l'avant-bras en a deux*.

— Par ext. Labeur manuel; instrument de travail ou d'action : *Il n'a que ses bras pour nourrir sa famille*. *On a besoin d'hommes qui n'aient que leurs bras et de la bonne volonté*. (Volt.) *Celui-là est vraiment libre qui n'a pas besoin, pour faire sa volonté, de mettre les bras d'un autre, au bout des siens*. (J.-J. Rousseau.)

Le labeur de ses bras rend sa maison prospère.
RACINE.

Quelle haute valeur que puisse être la vôtre,
Vous n'avez en ces lieux que deux bras comme un autre.

Acte extérieur; agent de cet acte :
Mais vous jugez, seigneur, de l'âme par le bras.

La tête doit toujours agir avant le bras.

Bras, tête et cœur, tout était peuple en lui.

Personne, considérée au point de vue du travail, de l'action, de la lutte à main ar-

mée, dont le bras est l'instrument naturel : *Certaines industries manquent parfois de bras*. *Un roi qui peut s'assurer cent mille bras ne peut s'assurer un cœur*. (Fonten.) *Les terres exigent un grand nombre de bras*. (J.-J. Rousseau.) *L'impôt ne peut plus monter, ni le salaire descendre, sans que les bras de l'agriculture et de l'industrie succombent épuisés*. (Ledru-Rollin.)

Montrez cent mille bras, tout prêts à vous venger.
CORNEILLE.

Fig. Force, puissance, protection, aide, appui, coopération : *Aurait-il refusé son bras à ses voisins, à ses alliés ?* (Boss.) *Si la témérité des hommes abuse de la puissance de Dieu, son bras pour cela n'est pas raccourci*. (Boss.)

Tourne ailleurs les efforts de ton bras triomphant.

Ton prince et ton pays ont besoin de ton bras.

Le bras qui l'accablait deviendrait son appui.

Contre vos ennemis je vous offre mon bras.

Quand j'achète ton bras, c'est pour qu'il m'appartienne.

Sion, le jour approche où le Dieu des armées
Va de son bras puissant faire éclater l'appui.

D'Aumale répondit : « J'attends tout de mon bras;
C'est de nous que dépend le destin des combats ».

— Autorité de la loi, de la justice : *Etre frappé par le bras de la loi*. *Que de coupables le bras de la loi épargnerait la peine de frapper, si le faible rencontrait moins rarement une main tendue vers lui !* (E. de Gir.)

— Poét. Affection, soins, caresses, amour d'une personne avec qui l'on vit, que l'on fréquente, avec laquelle on est actuellement : *S'arracher des bras de sa mère*. *Expirer entre les bras d'un ami*. *Zaïre avait été arrachée de ses bras, avant d'être baptisée*. (Volt.) *J'ai vu mon ami expirer dans mes bras*. (X. de Maistre.)

J'ai pleuré quatorze printemps,
Loin des bras qui m'ont repoussés.

— Etat d'une personne dont quelqu'un possède l'amour ou les faveurs : *Voilà sa matresse dans les bras d'un autre*.

On l'allait mettre entre les bras d'un rustre.

Sein, milieu, influence actuelle, en parlant des choses : *Combien de victimes arracha-t-il d'entre les bras de la mort ?* (Boss.) *Télémaque était immobile dans les bras du sommeil*. (Fén.)

Coligny languissait dans les bras du repos.

Le paresseux s'endort dans les bras de la faim.

Entre les bras d'un songe il semblait endormi.

Qu'un vieux sultan s'endorme avec l'ignominie
Dans les bras de l'orgueil et d'un repos fatal.

— Par anal. Division, bifurcation : *Le pays, coupé par le bras du Rhin, est souvent inondé par l'Océan*. (Chateaub.) *Le bras du Nil semble, en cet endroit, une petite rivière qui coule parmi les kiosques et les jardins*. (Gér. de Nerval.) *Espace d'eau long, étroit, profondément enfoncé dans les terres : Un bras de mer*. *Le golfe de Finlande est un bras de la mer Baltique, qui communique avec le lac Ladoga*. (Buff.) *Branche d'un arbre* :

Cet arbre nous couvrirait de ses bras verdoyants.

Le sauvage arborescent pompeusement étale
Sur ses bras reverdis la pourpre orientale.

— Bras séculier. On appelait ainsi la puissance du juge séculier ou laïque, auquel on renvoyait l'exécution de certaines ordonnances des juges ecclésiastiques. Les juges d'Eglise ne pouvaient mettre à exécution leurs sentences sur les biens temporels, ni infliger un châtiment corporel allant jusqu'à l'effusion du sang. Ils devaient donc avoir recours au bras séculier. Jeanne d'Arc, condamnée par le tribunal ecclésiastique présidé par l'évêque de Beauvais, fut livrée au bras séculier pour être brûlée. Les hérétiques condamnés, les victimes de l'inquisition, étaient également livrés au bras séculier. || S'est employé par analogie : *L'auteur prend son personnage (Clovis) au berceau; il le suit avec une sollicitude enthousiaste dans toutes les péripéties de son existence; il le monte avec lui à ce tribunal révolutionnaire devenu simplement le bras séculier de Robespierre et des comités, se place avec lui sur les gradins, dans la charrette, et le conduit pieusement jusque sur les degrés de l'échafaud*. (Louis Combes.)

— Loc. prov. ou fam. *Bras de fer* ou *d'airain*, Bras vigoureux, robuste, grande force corporelle, et, fig., Autorité despotique, rigoureuse, tyrannique; volonté ferme, énergique : *Le bras de fer des despotes*. *Il faudrait un bras de fer pour gouverner une pareille maison*.

... Il est des mortels dont le dur caractère,
Insensible aux bienfaits, intraitable, ombrageux,
Exige un bras d'airain toujours levé sur eux.

— Avoir le bras long, Jouir d'un grand crédit.

— Etre le bras droit de quelqu'un, Etre son principal agent, son agent préféré : *C'est*

moi qui suis son bras droit et son factotum. (G. Sand.)

— Avoir sur les bras, Etre chargé d'une chose pénible, incommode ou ennuyeuse : *Avoir de nombreuses affaires sur les bras*. *Avoir une vilaine affaire sur les bras*. *Il faut se faire violence, et songer aux grandes affaires qu'on avait sur les bras*. (Mme de Sév.) *J'ai besoin, pour ce travail, de n'en avoir aucun autre sur les bras*. (Volt.) *Vous n'avez fait penser en me disant : Tous les talents passent au clergé. Il n'en aura jamais assez pour les travaux immenses qu'il a sur les bras*. (J. de Maistre.) *Il se trouvait alors sur les bras une maison provenant de la succession d'un de ses oncles*. (Balz.) || Se dit aussi de personnes dont on est chargé, ou que l'on a chez soi à titre d'hospitalité : *J'ai quatre pauvres petits enfants sur les bras*. — *Mets-les à terre*. — *Donne-leur le fouet*. (Mol.) *La duchesse de La Ferté leur tomba sur les bras*. (Mme de Sév.) *Cet hôte, qui lui était annoncé, pouvait lui tomber sur les bras dans la soirée*. Un malheureux neveu m'est tombé sur les bras.

— Etre sur les bras de quelqu'un, Lui être à charge ou l'importuner :

Au diantre les valets qui vous sont sur les bras !

— Avoir à ses trousses, être obligé de se défendre contre : *Avoir l'armée tout entière sur les bras*. *Je plains bien le pauvre Molière de s'être attiré sur les bras messieurs de la Faculté*. (D'Ablanc.) *Pour calmer votre patience, je veux bien vous annoncer qu'avant un mois le roi de Navarre aura deux armées sur les bras*. (Vitet.) || Rester les bras croisés, Rester inactif, indifférent : *Si le bonhomme fût resté les bras croisés, il eût été gueux toute sa vie*. (D'Ablanc.) *Eh bien ! tu ne m'aides pas ? Tu te laisses servir par ton père, et tu restes les bras croisés ?* (G. Sand.) *Avez-vous pensé que j'assisterai les bras croisés à la dégradation de ma race ?* (J. Sandeau.) *Je n'ai rien à dire, et je suis obligé de rester là, les bras croisés, comme un pur et simple jobard*. (Scribe.)

Mais je le laisse aller après un tel indice,
Et demeure les bras croisés comme un jocrisse.

— Donner, offrir le bras à quelqu'un, Lui présenter son bras, pour qu'il puisse s'y appuyer en marchant : *Donner le bras à une dame, à un aveugle*. *Quand je donnais le bras à Léonore, il me semblait toujours être sur le point de tomber*. (H. Bayle.) *Voulez-vous me permettre de vous donner le bras pour retourner à votre voiture ?* (G. Sand.)

Viens aux champs fouler la verdure;
Donne le bras à ton amant.

— Avoir quelqu'un sous le bras, Tenir son bras sous le sien, pour qu'il puisse s'y appuyer : *Enfin, vous vous promenez alors très-bien avec votre femme sous le bras*. (Balz.) || S'appuyer sur le bras de quelqu'un, S'aider du son bras, en pesant plus ou moins dessus, et, fig., Se servir de son aide, de son appui : *S'appuyer sur un bras de chair*. Dans le langage des orateurs chrétiens, Mettre son espoir dans les hommes ou dans les choses temporelles : *Prendre le bras de quelqu'un*, Passer son bras sous le sien, pour s'y appuyer : *Prenez mon bras et sortons*. || Se donner le bras, Se dit de deux personnes dont l'une a son bras passé sous celui de l'autre : *Bras dessus, bras dessous*. En se donnant le bras : *Je les ai vus se promener bras dessus, bras dessous*. *Il accompagna son camarade bras dessus, bras dessous*. (Balz.) *Il s'en va bras dessus, bras dessous avec elle, en chantant et en dansant*. (G. Sand.)

Bras dessus et bras dessous,
S'en vont Colin et Colette.

— Embrasser bras dessus, bras dessous, Embrasser très-affectueusement : *Je commence par vous embrasser bras dessus, bras dessous*. (Montesq.)

— Ouvrir ses bras à quelqu'un, Les tendre vers lui, pour qu'il vienne s'y jeter, et, fig., L'aider, le secourir, le protéger :

Daignez m'ouvrir vos bras pour la dernière fois.

A ces infortunés daignez ouvrir les bras.

— Tenir, prendre quelqu'un dans ses bras, L'avoir, le saisir entre ses bras en signe d'affection : *Je serrais mon épouse dans mes bras*. (Chateaub.) || Se jeter dans les bras, entre les bras de quelqu'un, L'embrasser avec effusion, avec chaleur : *Je partirai dans cinq ou six jours, pour aller me jeter entre vos bras*. (J.-J. Rousseau.) *On se revoyait après une longue absence, et l'on se précipitait dans les bras les uns des autres*. (Barthé.) Et, fig., Se livrer, s'abandonner à quelqu'un; se mettre sous l'égide, sous la protection de quelqu'un : *Le pape Etienne, après avoir vainement imploré le secours de l'empereur, se jeta entre les bras des Français*. (Boss.) *Le peuple se jeta dans les bras de la réaction*. (F. Pyat.)

Ne vous jetez donc point, madame, en d'autres bras.

— Tendre les bras à quelqu'un, L'accueillir avec bonté, avec empressement : *Il faut regarder plutôt vers celui qui nous tend les bras que vers celui qui nous tourne le dos*.